

## LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

*Les entreprises canadiennes qui pénètrent le marché mexicain de la géomatique rencontrent peu d'obstacles.*

## LES POLITIQUES INDUSTRIELLES

La réglementation gouvernementale n'est qu'un facteur mineur dans le secteur mexicain de la géomatique. En effet, il y a peu de politiques industrielles qui puissent créer des obstacles pour les entreprises canadiennes. Bien que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) permette que les services de cartographie aérienne soient réservés à des entreprises mexicaines jusqu'en l'an 2000, aucune restriction ne s'applique dans la réalité, sauf pour les territoires entourant les bases militaires. Selon des représentants de la *Banco Nacional de Obras y Servicios Públicos (BANOBRAS)*, Banque nationale pour les travaux et services publics, n'importe quelle entreprise peut obtenir un permis du *Secretaría de la Defensa Nacional (SDN)*, Secrétariat à la défense nationale. Qui plus est, selon l'*Instituto de Geografía, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)*, Institut de géographie de l'Université nationale autonome du Mexique, aucune restriction sur la propriété, l'importation ou les normes des produits n'affecte ce secteur.

## LES APPROVISIONNEMENTS

Un certain nombre de politiques d'exclusion s'appliquent au processus d'appels d'offres pour les contrats gouvernementaux. De nombreux marchés sont réservés aux soumissions nationales, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être adjugés qu'à un soumissionnaire mexicain. Ceci s'applique tout particulièrement dans le programme de la modernisation cadastrale, où on estime que la proportion des soumissions nationales représente la moitié de tous les achats. En règle générale, les appels d'offres ne sont ouverts directement aux entreprises étrangères que si la technologie et les compétences concernées ne sont pas disponibles au Mexique. Certains contrats récents d'imagerie satellitale étaient classés internationaux.

Une présence au Mexique est donc essentielle quand on veut soumissionner pour ces marchés. Un grand nombre des projets concernés nécessitant peu de technologie de pointe, la participation des sociétés canadiennes est généralement limitée.